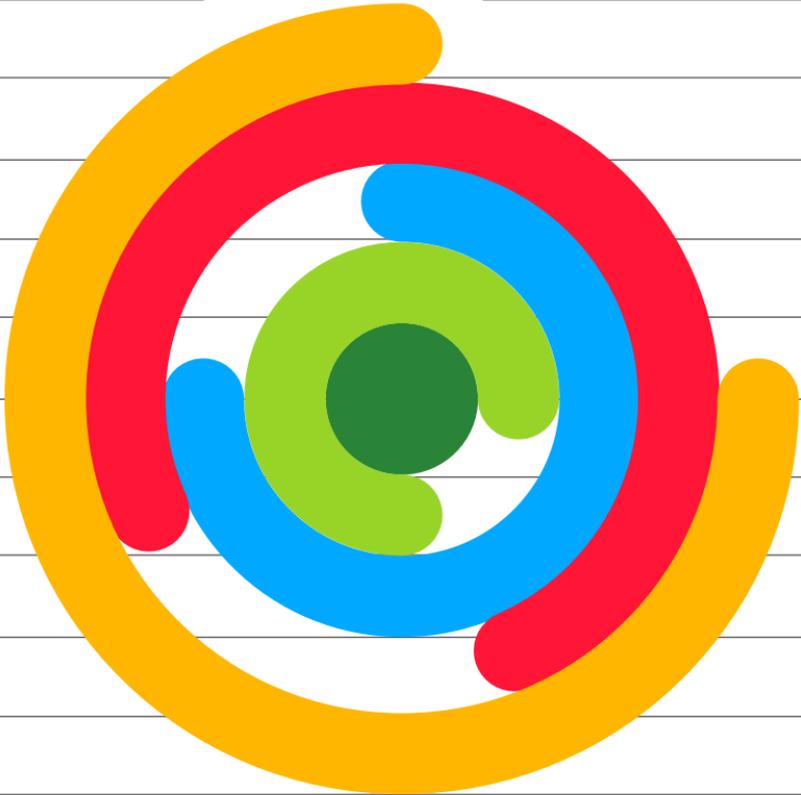


Lire

un projet



architectural

# Construire un regard collectif

Ce guide de lecture et d'évaluation a pour but de poser les conditions d'un débat démocratique fondé sur la dimension transversale et évolutive du projet architectural. Elle vise à instaurer un dialogue autour de questionnements partagés interrogeant la diversité des observateurs, la spécificité des contextes, la pertinence des formes architecturales, l'impact et les apports du projet à notre environnement.

Ce guide ambitionne de réintroduire la création architecturale et le respect des paysages naturels et urbains dans le débat public. Il aspire à favoriser une meilleure connaissance et prise en compte de la qualité des constructions et des espaces dans le cadre des études de programmation architecturale, des documents de planification urbaine et des outils de gestion des sites patrimoniaux remarquables.

- Positions et jugements
- Relations au contexte
- Volumes et matériaux
- Impact et empreinte
- Perspectives

Ce guide encourage la participation de tous aux projets de constructions neuves et de transformation du patrimoine en contribuant à l'enrichissement des débats au sein des nombreuses commissions chargées d'évaluer la qualité architecturale des projets: commissions d'urbanisme, commissions locales des sites patrimoniaux remarquables, commissions départementales de la nature, des paysages et des sites (CDNPS), commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA), commissions locales de gestion des biens inscrits au patrimoine mondial...



## Mode d'actions

---

### Instaurer le dialogue

- Poursuivre une réflexion partagée
- Mener les échanges au cas par cas

---

### Soutenir une vue globale

- De la commande
- Des intentions
- Du résultat (effets produits sur le site et qualité de vie)

---

### Interagir

- Décloisonner le projet, fruit d'une démarche évolutive, interdisciplinaire et transversale

Ancrée dans notre quotidien, l'architecture façonne des espaces d'intérêt public. Ces derniers doivent faire sens tant pour ceux qui les conçoivent que pour ceux qui les habitent.

## Le regard porté par chacun sur l'architecture et les espaces aménagés

est indispensable pour contribuer à la construction du monde, afin de mieux l'habiter et le respecter davantage. Il est donc nécessaire de recourir à un outil commun afin de susciter des jugements libres, ouverts et rigoureux, qui dépassent le simple constat du «j'aime / j'aime pas». L'ambition de ce guide est de nous y aider.

## Par le croisement des regards de l'ensemble des acteurs de la société civile, ce guide aborde l'exercice du jugement architectural.

Il repose sur des critères d'évaluation de la qualité des constructions liés à la variété des usages et des pratiques, aux spécificités du contexte urbain et paysager, à l'identité culturelle des lieux, aux exigences techniques, au respect de législations parfois contradictoires, à la relation du projet au vivant et enfin, à son agilité à s'adapter aux transformations du monde.



---

Fruit de la collaboration entre architectes conseils de l'État (ACE) et architectes urbanistes de l'État (AUE) de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, ce guide de lecture et d'évaluation s'adresse à l'ensemble des professionnels de l'acte de bâtir, aux décideurs politiques, aux usagers et aux citoyens soucieux de participer activement à un aménagement durable du cadre de vie. Et parce que l'architecture n'est pas réservée aux seuls initiés, ce guide, conçu pour faciliter les échanges autour de l'appréciation de la qualité des constructions et des espaces, s'adresse à l'ensemble des citoyens.

Guide élaboré sous la direction de Maylis Descazeaux, Directrice régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, par Xavier Clarke de Dromantin, Elodie Debierre, Maïté Kuchly, Emmanuelle Maillet, Hubert Mercier, architectes urbanistes de l'État, Cécile Fridé architecte-conseil de l'État, et Manuela Bazzali responsable du service communication de la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Relecture : Karine Dana. 2024

# Positions et jugements

---

Quelle est l'appréciation  
du projet par chacun  
des intervenants ?

Relations au contexte

Volumes et matériaux

Impact et empreinte

Perspectives

---

## Par les concepteurs

- *Quelles sont les intentions architecturales ?*
- 

## Par les commanditaires et utilisateurs

- *Au regard de la commande à laquelle le projet doit répondre, ses usagers sont-ils satisfaits ou ont-ils des critiques à émettre ?*
- 

## Par les observateurs institutionnels (responsables de commissions d'évaluation ou de reconnaissance, attachés administratifs, juristes, commentateurs, journalistes...)

- *De quelle procédure le projet relève-t-il (concours et autre type de mise en concurrence) ?*
- 

## Par les contestataires ou médiateurs :

- *Quelles raisons ont motivé une évaluation collégiale du projet ?*

# Relations au contexte

---

Quels types de relations  
le projet entretient-il  
avec son cadre environnant  
et le valorise-t-il ?

Positions et jugements

Volumes et matériaux

Impact et empreinte

Perspectives

---

## Impact visuel du projet dans le site au regard de son programme, du paysage et du « déjà-là »

- *Le projet tient-il compte des qualités du contexte existant (patrimoine protégé ou non, bâti ou naturel, topographie, vues) et quelles relations établit-il avec lui (renforcement, rééquilibrage, fusion, prédominance)?*

---

## Relations entre le bâti et les espaces extérieurs

- *Quelles sont les conséquences du projet sur les espaces extérieurs et sur leur lisibilité (espaces publics, quartier, éléments préexistants, transitions entre espaces bâtis et non-bâtis, vues et relations des espaces intérieurs aux façades)?*
- *L'emprise bâtie du projet permet-elle de générer un traitement paysager satisfaisant sur sa parcelle (gestion de la densité construite, relations entre espaces intérieurs et extérieurs, conséquences de l'occupation du terrain sur le rafraîchissement urbain et le voisinage)?*

---

## Dessertes du projet et mobilité

- *Le projet est-il bien desservi et quel est son impact sur les déplacements (vis à vis des flux, de l'offre de transport et des aménagements publics existants ou à venir; en termes de surfaces minérales, plantées ou circulables; en matière de courtes distances, liaisons douces et transports collectifs; par rapport au ramassage des ordures)?*

---

## Conséquences des choix d'implantation pour la vie des citoyens, occupants ou non

- *Qu'apporte le programme à la parcelle, au quartier et à la ville, et le projet est-il déterminant pour son contexte?*

# Volumes et matériaux

---

Les intentions constructives  
et spatiales du projet  
entrent-elles en cohérence  
avec les choix de mise en œuvre,  
les techniques et savoir-faire,  
les matériaux et les contraintes  
financières?

Positions et jugements

Relations au contexte

Impact et empreinte

Perspectives

---

## Volumes et expression

- *Les volumes dessinés sont-ils en adéquation avec la manière de les construire (échelle, matériaux, formes, fonctions, style, langage, créativité) ?*
- 

## Matérialité du projet

- *La proposition architecturale est-elle cohérente avec les prestations (qualité des matériaux et aspect, dessin et résolution des détails, traitement du second-œuvre) ?*
- 

## Création des ouvertures

- *La conception des ouvertures est-elle pertinente selon la position des façades par rapport au soleil, aux vues, à la rue, au rythme, aux constructions voisines, aux matériaux ?*
- 

## Solutions formelles et techniques

- *Les choix constructifs et les savoir-faire retenus sont-ils justifiés par rapport aux moyens mis à disposition ou mobilisables pour le projet (mesures financières, métiers, mises en œuvre des matériaux, chantier et approvisionnement) ?*
- 

## Provenance des matériaux utilisés

- *Les matériaux sont-ils issus de filières locales et quelles garanties présentent ces filières ?*

# Impact et empreinte

---

Quel est l'impact – positif  
et négatif – du projet  
sur son environnement  
immédiat et quelle est  
son empreinte à long terme?

Positions et jugements

Relations au contexte

Volumes et matériaux

Perspectives

---

## Utilisation de l'existant

- *Dans le cas d'une construction neuve, l'opportunité de réhabiliter un bâti existant a-t-elle été envisagée ?*
- 

## Interprétation des réglementations et objectifs collectifs

- *L'étude de la capacité du programme permet-elle de dégager des marges de liberté favorables à une conception de qualité (choix des modes de calculs des surfaces à créer, stratégie d'occupation du terrain, répercussion des hauteurs libres sur les façades, évolutivité des espaces intérieurs, prolongements extérieurs, espaces partagés, traitement des stationnements et dessertes) ?*
  - *Comment les objectifs structurants du PADD et du PLU sont-ils pris en compte dans la commande et la conception du projet (mixité fonctionnelle, lutte contre l'étalement urbain, valorisation du patrimoine, politiques publiques, gestion de l'espace et des proximités, exploitation des infrastructures existantes, gestion de l'eau) ?*
- 

## Relations au vivant

- *La biodiversité et les continuités écologiques sont-elles prises en compte ?*
- 

## Gestion de l'eau

- *Les eaux pluviales sont-elles infiltrées sur la parcelle et les dispositifs de rétention des eaux de pluie exceptionnelles sont-ils traités en lien avec le paysage et l'agrément des habitants ?*
  - *Le projet permet-il de réduire la pollution à la source, ou de dépolluer ses eaux usées en accord avec le paysage existant ?*
- 

## Comportement thermique, entretien et maintenance

- *L'orientation et la forme du projet sont-elles favorables à un bon comportement thermique (prise en compte de l'ensoleillement, inertie, matériaux, isolation, toiture, planchers) ?*
  - *Le projet recourt-il à bon escient à des systèmes passifs en relation avec le climat, la culture technique et la géographie locales (récupération des apports solaires, ventilation et filtration naturelles, prise en compte des rayonnements et des vents dominants) ?*
- 

## La pérennité

- *Les solutions constructives sont-elles qualitatives et susceptibles de résister aux dégradations rapides ?*
- *Le bâti est-il adapté à son éventuelle déconstruction (plutôt que sa démolition) ?*

# Perspectives

---

Qu'apporte le projet  
à l'environnement, à la  
vie de quartier, aux besoins  
d'évolution, d'innovation  
et d'expérimentation ?

Positions et jugements

Relations au contexte

Impact et empreinte

Volumes et matériaux

---

## Apports du projet vis-à-vis de l'environnement

- *Le projet est-il doté de dispositifs de production issus de sources renouvelables qui complètent les dispositifs de réduction des consommations (Bâtiment BEPOS, maîtrise des consommations, apports solaires, biomasse, géothermie, autonomie énergétique)?*
  - *Quel est le potentiel de recyclage ou de réemploi du projet?*
- 

## Plus-value architecturale

- *La réponse architecturale offre-t-elle de nouveaux avantages pour les occupants, et enrichit-elle le programme initial (qualité des pratiques intérieures et extérieures, intérêt des perceptions visuelles et spatiales, potentiel d'échanges entre les espaces individuels et collectifs)?*
- 

## Capacité à évoluer

- *Le projet appréhende-t-il la dimension temporelle (valorisation et exploitation patrimoniale de l'existant, appropriation, réversibilité, évolutivité, mutabilité)?*
- 

## Innovation et réinterprétation

- *Dans une perspective d'amélioration par rapport à une solution standard, le projet expérimente-t-il des techniques, des méthodes, ou des fonctionnalités issues ou non de savoirs ancestraux?*